

DEL2025_07_161

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 34



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt cinq, le neuf juillet, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni Salle des Mariages - à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 3 juillet 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Monsieur Djibril TRAORE), Madame Victoria MAAMAR (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

REGULARISATION FONCIERE - ACQUISITION AMIABLE D'UNE EMPRISE D'ENVIRON 48 M² SITUÉE 178-182 BOULEVARD DE L'EUROPE, POUR UN MONTANT DE 4 800 €

Sur proposition de Ludovic PEDRO.

La ville de Montfermeil est propriétaire d'un lot de copropriété situé 180 boulevard de l'Europe, actuellement utilisé pour les archives municipales, suite à des travaux de rénovation conséquents.

Cette ancienne imprimerie a été acquise en octobre 2014 selon les délimitations foncières et emprises de construction actuelles, non modifiées depuis.

Monsieur et Madame DE ALMEIDA ont acquis la propriété située 182 boulevard de l'Europe, constituant un autre lot dans la copropriété pré-citée.

DEL2025_07_161

Après cette acquisition, ils ont sollicité la ville de Montfermeil pour éclaircir les limites foncières entre les deux lots de copropriété.

Après intervention d'un géomètre, au frais de la Ville, il s'avère qu'une partie du bâtiment propriété de la Ville, actuellement occupé par les archives municipales, empiète depuis l'origine de sa construction sur la propriété de Monsieur et Madame DE ALMEIDA.

Afin de régulariser cette situation historique, un accord est intervenu entre la Ville de Montfermeil et Monsieur et Madame DE ALMEIDA, pour le rachat de 48 m² situés à l'arrière de leur lot de copropriété, et en partie occupés par ledit bâtiment communal.

L'offre d'acquisition a été acceptée par Monsieur et Madame DE ALMEIDA pour un montant de 4800 €, les frais de géomètres induits étant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par le conseil de territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est le 17 décembre 2024,

Vu l'acquisition par la Ville de Montfermeil de la propriété située 180 boulevard de l'Europe le 14 octobre 2014,

Vu la sollicitation de Monsieur et Madame DE ALMEIDA, propriétaires du lot de copropriété adressé au 182 boulevard de l'Europe, pour éclaircir les limites foncières entre leur lot de copropriété et celui de la commune, sis 180 boulevard de l'Europe.

Vu le relevé de géomètre effectué par le cabinet Géo-infra en avril 2022, laissant apparaître que le bâtiment communal actuellement occupé par les archives municipales a été construit historiquement sur une partie du lot de copropriété de Monsieur et Madame DE ALMEIDA,

Vu le projet de plan modificatif de lots établi par le cabinet Géo-infra en juin 2024, quantifiant à 48 m² l'emprise foncière à racheter par la Ville de Montfermeil à Monsieur et Madame DE ALMEIDA, pour régulariser cette situation historique,

Vu les accords intervenus entre la Ville de Montfermeil et Monsieur et Madame DE ALMEIDA, pour un montant de rachat de cette emprise de 48 m² à hauteur de 4 800 €, auxquels s'ajouteront les frais de géomètres pris en charge directement par la commune,

Vu la saisine de France Domaine en date du 14 août 2024,

Considérant que l'acquisition de cette emprise de 48 m² permettra la régularisation foncière entre les deux lots de copropriété cadastrée J 452, sise 178 à 182 boulevard de l'Europe,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'acquérir l'emprise foncière de 48 m², située à l'arrière du lot de copropriété appartenant à Monsieur et Madame DE ALMEIDA, sise 178 à 182 boulevard de l'Europe, cadastrée J 452, pour un montant de 4 800 €, localisée dans le plan modificatif de lots établi par le cabinet Géo-infra, joint.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout autre document y afférent.
- De dire que la dépense est prévue au budget.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

34 POUR

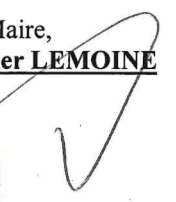
M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le **11 JUIL. 2025**
Au Représentant de l'Etat
Publié le **11 JUIL. 2025**
Montfermeil, le **11 JUIL. 2025**
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

